

Chamonix, le 11 décembre 2024

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

TH/LM



**04.50.54.39.76**

contact@ccvcmb.fr

**Madame, Monsieur,**

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Communautaire de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc qui se tiendra le :

**MARDI 17 DECEMBRE 2024 A 18 HEURES,  
AU MAJESTIC – SALLE PAUL PAYOT**

**L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

- Communications du Président,
- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Communautaire du 25 novembre 2024

**TRANSFRONTALIER**

- Pour information : Avancement des projets transfrontaliers,
- Transfrontalier : participation au projet européen "EnerTer : déploiement des énergies renouvelables" - Programme Interreg VI-A France-Italie Alcotra.

**TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE**

- Délibération d'intention pour l'établissement d'une Convention avec InnoVales, pour la mise en œuvre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) déployé par l'ANAH.

**TOURISME**

- Convention Office de Tourisme - CCVCMB Avenant n°6.

**MOBILITE**

- Avenant N°3 de la convention 2017-2020 relative à un accord tarifaire pour la circulation des voyageurs sur la ligne ferroviaire entre Servoz et Vallorcine.

**ECONOMIE**

- Règlementation des ouvertures dominicales des commerces de détails pour l'année 2025 – saisine de la commune des Houches et de Chamonix-Mont-Blanc.

**SPORT**

- Actualisation des tarifs pour l'année 2025 pour les installations sportives intercommunales applicable à partir du 2 janvier 2025.

### EAU & ASSAINISSEMENT

- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - redevance performance des systèmes d'assainissements collectifs pour l'année 2025,
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - redevance consommation d'eau potable et à la redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025.

### RESSOURCES HUMAINES

- Recrutement de vacataires.

### FINANCES

- Modification de l'affectation du résultat pour le budget annexe O2VCMB pour l'année 2023,
- Budget Annexe O2VCMB Eau - Décision modificative N°03 au Budget Primitif 2024,
- Budget Annexe VALLEE DE CHAMONIX MONT BLANC CONNECTEE - Décision modificative N°03 au Budget Primitif 2024,
- Subventions de fonctionnement aux associations 2024 et cotisations aux associations 2024 : versements complémentaires,
- Budget Primitif 2024 - Création d'autorisations de programmes et des crédits de paiements,
- Refacturation des frais de personnel et frais de gestion entre le budget principal et les budgets annexes, et entre les budgets annexes pour 2023,
- Ouverture des crédits en investissement (25%) dans l'attente du vote du Budget Primitif 2025,
- Avances de subvention aux associations avant le vote du Budget Primitif 2025,
- Modification des périodes de perception de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2025.

### QUESTIONS ORALES

### QUESTIONS DIVERSES

Je vous remercie d'avance de votre présence, et vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,  
**Éric FOURNIER.**

